

ACTUALITÉS SOCIALES

INTÉGRER LES NOUVEAUTÉS ET FIABILISER SES PRATIQUES DE GESTION DU PERSONNEL

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et notamment les apports des ordonnances du 31 août 2017

ACTUALITÉ DES CONTRATS DE TRAVAIL

- › Nouveautés sur les conditions de validité des différentes clauses du contrat
- › Sécuriser le recours aux CDD
- › Modification du contrat de travail et des conditions de travail : les appréciations jurisprudentielles récentes
- › Actualités des contrats en alternance : contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation

CONDITIONS DE TRAVAIL

- › Actualités sur les forfaits jours
- › Temps partiel : quelles évolutions ?
- › Notion de travail effectif et dernières actualités sur les heures supplémentaires
- › Le suivi de l'évolution du Compte Personnel d'Activité (CPA) avec le CPF, le compte pénibilité et le Compte d'Engagement Citoyen (CEC)

SUSPENSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- › Actualité des congés payés
- › Gérer la maladie et l'inaptitude : quelles nouveautés ?
- › Jurisprudences sur les notions d'accident du travail et de faute inexcusable : les dernières évolutions sur les obligations de sécurité de résultat

RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- › Jurisprudences sur la notion de faute et sur la procédure de licenciement
- › Actualité des ruptures conventionnelles : comment sécuriser ses pratiques ?

ACTUALITÉ DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

- › Nouveautés en matière d'organisation des élections, d'accord d'entreprise
- › Gérer les relations avec les différentes IRP : les évolutions législatives et jurisprudentielles

PROTECTION SOCIALE

- › Nouveautés concernant le départ anticipé à la retraite au titre des carrières longues
- › Suivi des évolutions en termes de retraite de base et complémentaire (valeur du point, salaire charnière, GMP)



1 jour

OBJECTIFS

- Connaître les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles en droit du travail et droit de la sécurité sociale.
- Adapter ses pratiques de gestion RH au regard de ces évolutions.
- Apporter des réponses fiables et actualisées aux questions des salariés.
- Échanger sur ses pratiques entre professionnels.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un panorama complet des changements législatifs et jurisprudentiels impactant la gestion du personnel
- Une formation d'actualisation permettant d'échanger entre professionnels des Ressources Humaines

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Gestionnaires, assistants ou chargés de mission RH/personnel, responsables et collaborateurs du service paie
Il est recommandé de disposer d'une connaissance générale des différents volets de la gestion administrative des Ressources Humaines ou d'avoir suivi la formation "L'essentiel de la gestion administrative des RH"

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation Évaluation à chaud et à froid assurée par le cabinet forMetris

TARIFS 903 € H.T. - Réf : PRH-APER

Validité 30 juin 2018 Inclus : forfait repas et évaluations forMetris

SESSIONS 2016-2017

Sessions en régions :
www.gereso.com/APER

